# Master Arts lettres et langues mention Direction de projet ou d'établissement culturel parcours Ingénierie de la culture et de la création

Ce Master forme aux compétences professionnelles de pilotage de projet et d'établissement culturel et aux nouvelles compétences rendues nécessaires par les mutations du secteur : transitions écologiques, nouveaux enjeux numériques et d'innovation...

## Présentation

### Publics / conditions d'accès

Publics :

- Professionnels ou (éventuellement) futurs professionnels de la culture, de la création et du patrimoine : directeur.ices producteur.ices, administrateur.ices, commissaires d'exposition, programmateur.ices, responsable de relations publiques, de relations aux publics, financeurs...
- Artistes et créateurs (designers, architectes...),
- Urbanistes, administrateurs du développement durable, de l'ESS, chargés de développement territorial, de projets touristiques ou de politiques publiques souhaitant disposer de compétences spécifiques dans le champ de la culture et de la création.
- Titulaires d'un Master 1 ou équivalent.

**En 2025/2026 ce master ne recrutera qu'au niveau M2**

Le Master peut être suivi sur un an ou sur deux ans. Il est conseillé de s'inscrire sur deux années si vous êtes en poste à temps plein.

Le bloc 1 de compétences du Master correspond au certificat de spécialisation "culture et création en mutations" (diplôme d'établissement du Cnam) qui peut être suivi indépendamment (nombre de places limitées). Ce certificat est composé de 4 unités d'enseignement :

- au premier semestre UE CCE240 transitions écologiques et sociales du secteur culturel, UE CE115 mutations numériques et d'innovation du secteur culturel;
- au second semestre UE CCE114 culture et espaces publics, nouveaux lieux culturels, CCE241 diversité des publics et de la création et actualité des arts.

Les blocs de compétences 2 et 3 sont constitués du mémoire, et des UE CCE 242 institutions et gestion de la culture, CCE 243 méthodologie/initiation à la recherche et de l'anglais (obligatoire).

Les cours se déroulent **uniquement en présentiel** (à l'exception de l'anglais)**,** en soirée (Mardi et jeudi), le vendredi en journée (pour les blocs 2 et 3) et quelques samedi matin (environ 5 dans l'année).

Candidatures avant le 10 juin retour avant le 30 juin.

Pour obtenir le formulaire de candidature, être conviés aux réunions d'information, ou poser toute question sur la formation, écrire à ingenierie-culture@lecnam.net

Merci de privilégier ce canal de communication, qui permet à l'équipe pédagogique d'assurer un suivi des demandes.

### Objectifs

Le Master du Cnam Mention Direction d'établissement ou de projet culturel parcours ingénierie de la culture et de la création en formation continue est ouvert pour la première promotion à la rentrée 2025, uniquement pour le Master 2.

Mis à jour le 17-12-2025

Arrêté du 30 mai 2025. Accréditation jusque fin 2029-2030. le 30-05-2025

Fin d'accréditation au 31-08-2030

**Code : MR15801A**

120 crédits

Master

**Responsabilité nationale :** EPN16 - Innovation / Lucie MARINIER

**Niveau CEC d'entrée requis :** Niveau 6 (ex Niveau II)

**Niveau CEC de sortie :** Niveau 7 (ex Niveau I)

**Mention officielle :** Arrêté du 30 mai 2025. Accréditation jusque fin 2029-2030.

**Mode d'accès à la certification :**

- Formation continue

**NSF :** Développement et protection du patrimoine culturel (342) , Etudes et projets d'expositions et de musées (342n) , Gestion et mise en valeur des sites, des monuments historiques, des musées (342p)

**Métiers (ROME) :** Directeur / Directrice de centre culturel (K1206) , Directeur / Directrice de musée (K1602) , Producteur / Productrice de spectacles (L1302) , Commissaire d'expositions (K1602) , Artiste plasticien / plasticienne (B1101) , Créateur / Créatrice en arts plastiques (B1101) , Chargé / Chargée de développement culturel (K1802) , Directeur / Directrice d'Etablissement Public de Coopération Culturelle - EPCC- (M1301) , Administrateur / Administratrice de production de spectacles (L1302)

**Code répertoire :** RNCP39294

**Contact national :**

EPN16 - Ingénierie culture et création

La culture et la création représentent plus 600 000 emplois en France. Derrière ce chiffre se trouvent des musées, des œuvres des artistes, des créateurs, mais aussi tous ceux qui les accompagnent : administrateurs, commissaires, producteurs, techniciens, conservateurs, médiateurs..., autant « d'ingénieurs » culturels dont les missions consistent à faire en sorte que les projets se réalisent et touchent les publics.

2 rue Conté
75003 Paris

Laurent Bichaud
ingenierie-culture@lecnam.net

Le Master forme des professionnels de la culture en capacité de piloter des projets et des lieux culturels : programmation, management, production, gestion, politique des publics, communication...

Il a également pour ambition de favoriser, notamment par l'initiation à la recherche, une démarche réflexive sur l'écosystème professionnel de la culture.

Le master est piloté par la chaire d'ingénierie de la culture et de la création du Cnam et s'inscrit dans les conclusions du diagnostic que celle-ci a porté dans le cadre de France 2030 et du Plan d'investissement d'avenir *Compétences et métiers d'avenir* en 2023.

Voir Marinier, L. (dir.) *Culture et création en mutation,* diagnostic dans le cadre du Plan France 2030, compétences et métiers d'avenir, 2023 https://cultureetcreationenmutations.fr/le-diagnostic/

Le secteur connait en effet une série de mutations majeures, économiques, institutionnelles, sociétales, technologiques, et sociales : impacts écologiques, mutations numériques, évolution des formes de l'art, nouveaux enjeux concernant la place des artistes, la participation des citoyens, l'essor des projets culturels en espace public, les transformations des lieux culturels... Ces transitions concernent le travail, la gouvernance, l'action publique, les modèles économiques, les modes de production et les formes artistiques. Elles s'opèrent au sein des institutions culturelles, en ligne, et dans l'espace public. Elles posent, à travers les droits culturels et l'enjeu de la diversité, des questions démocratiques majeures. Elles sont bien souvent prémonitoires ou révélatrices des mutations en cours dans l'ensemble de la société.

Elles impliquent de repenser les métiers de l'art, de la culture et du patrimoine et que les professionnels, qu'il s'agisse des artistes ou des ingénieurs culturels, se (re)forment en termes d'analyse et de méthodologies.

## Modalités de validation

Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une validation en contrôle continue appuyée sur un travail personnel ou collectif, écrit ou oral en lien avec la thématique du cours.

L'unité d'enseignement de projet fait l'objet d'une évaluation collective individualisée

Le mémoire fait l'objet d'un jury et comporte une note écrite et une note orale

# Compétences

- Savoir construire proposer diriger, mettre en œuvre et évaluer un projet culturel dans ses dimensions de programmation, production, administration, financements, production, communication, médiation, management ; à l'échelle locale, française, européenne et internationale.
- Être en capacité de concevoir, proposer, diriger et animer un projet d'établissement culturel
- Connaître l'écosystème public et privé du secteur culturel, patrimonial, artistique et créatif dans ses dimensions historiques, économiques, institutionnelles, juridiques ;
- Comprendre et mener une analyse prospective et critique des enjeux des politiques culturelles, de la création artistique, des publics de la culture et des pratiques culturelles ;
- Être au fait des controverses et débats du champ culturel, des enjeux contemporains de l'art et de la création, en particulier liés aux mutations et

transitions du secteur culturel en matière écologique, numérique, institutionnelles, économiques, politiques ;

- Connaître et maîtriser les spécificités du secteur culturel en termes juridiques, économiques et de politiques publiques ;
- Maîtriser la méthodologie de projet et les outils de la programmation culturelle
- Disposer d'outils d'ouverture en matière de conduite du changement et d'innovation publiques pouvant être mis en œuvre dans le contexte professionnel du secteur culturel
- Avoir une capacité de réflexion stratégique au service de compétences techniques de gestion administrative et financière, de management et de montage de projets.
- Savoir organiser un collectif de travail, manager une équipe, communiquer sur un projet
- S'initier à la recherche, envisager et construire une pratique professionnelle réflexive
- Savoir communiquer sur les projets pilotés en français et en anglais.

# Enseignements

60 ECTS

M2 60 ECTS

| | |
|---|---|
| Transitions écologiques et sociétales du secteur culturel | CCE240 6 ECTS |
| Culture et espace public, nouveaux lieux culturels | CCE114 6 ECTS |
| Numérique et intelligence artificielle : théories, actualité et pratiques dans le champ culturel | CCE115 6 ECTS |
| Diversité des publics et de la création, actualité des arts et de la culture | CCE241 6 ECTS |
| Institutions, droit et gestion de la culture | CCE242 6 ECTS |
| Construire un projet artistique, travailler avec les artistes | CCE124 10 ECTS |
| Méthodologie du mémoire et initiation à la recherche dans les champs de la culture et de la création | CCE243 4 ECTS |
| Anglais professionnel | ANG330 6 ECTS |
| Mémoire | UAIP13 10 ECTS |